

Une clinique de grande ampleur

La création d'un pôle médical dévoilée à Marly en posant la première pierre de l'Hôtel des Innovations





Damien Piller, président du Marly Innovation Center, Stéphane Schlaeppy, gestionnaire de l'hôtel, Lise-Marie Graden, préfète de la Sarine, Christophe Renevey, vice-directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme et Christophe Maillard, syndic de Marly (de g. à dr.) ont participé à la cérémonie. Jean-Baptiste Morel

LISE-MARIE PILLER

Marly Innovation Center Le Marly Innovation Center (MIC) va accueillir un pôle médical baptisé Clinique de la Berra, où 110 emplois sont prévus à terme. Cette nouvelle a été annoncée jeudi lors de la cérémonie de pose de la première pierre d'un autre futur bâtiment voisin: l'Hôtel des Innovations.

Rappelons que le secteur comptera aussi le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (La Liberté du 6 avril 2023).

C'est le Dr Chokri Lamoum qui se trouve derrière le projet.

Cet ophtalmologue de formation a fondé la clinique Moléson à Bulle, mise en service en 2021, et a approché le président du MIC Damien Piller, qui s'est montré intéressé. «Ce centre médical est justifié et

Chokri Lamloum est compétent dans le domaine. Par ailleurs, le quartier accueillera 2500 habitants à terme, et le cap des 1000 emplois au MIC devrait être franchi en 2025», dit-il.

Quatre salles d'opération

Le complexe comprendra quatre étages et s'étendra sur 4000 m² – alors que la clinique Moléson occupe 1200 m². Il y aura seize cabinets médicaux, un centre de radiologie, quatre salles d'opération et trente-sept lits d'hospitalisation. Ceux-ci seront par exemple destinés à des patients dont l'état de santé ne leur permet pas de rentrer ou qui auront subi une lourde opération dans le centre. Quant au nom, il fait écho à celui de la clinique Moléson.

«La clinique accueillera 50 à 70 médecins, essentiellement spécialistes – dont des chirurgiens –, venant de la région.

Nous voulons également promouvoir le bilinguisme, étant donné que de nombreux germanophones se rendent actuellement dans des cantons limitrophes», indique le Dr Chokri Lamloum. A-t-il déjà des garanties, étant donné la pénurie de médecins dont souffre le canton? «Nous avons eu de la difficulté à attirer des médecins à la clinique de Moléson, mais aujourd'hui, tout va bien. Nous en comptons entre 15 et 16, dont certains viennent d'autres cantons.

A Marly, nous voulons montrer que nous offrons une structure très moderne et des locaux lumineux, favorisant le bien-être des collaborateurs», répond le porteur de projet.

Et d'indiquer qu'il a choisi le MIC comme lieu d'implantation car le quartier est facilement accessible en transports publics et compte de nombreux parkings.

Il a aussi été encouragé par le bon développement de la clinique Moléson. «De plus, les hospitalisations vont augmenter ces prochaines années, étant donné le vieillissement de la population», ajoute-t-il.

Coût: près de 30 millions

Le MIC financera à hauteur d'environ 20 millions la construction du pôle médical.

La société créée par le Dr Chokri Lamloum, en collaboration avec

l'équipe du MIC pour réaliser ce projet, sera locataire. Elle paiera l'équipement, dont le coût est estimé entre 8 et 10 millions de francs, selon lui. «Nous avons trouvé le financement», assure le spécialiste FMH en ophtalmologie.

La mise en service est prévue au 1^{er} janvier 2026.

Reste une question épineuse: celle de la liste des hôpitaux du canton. «Nous avons demandé à y figurer afin que tout type d'assuré puisse être pris en charge, et nous attendons la réponse. Je pense qu'avec un centre de cette envergure, nous avons une place dans le paysage médical», détaille le D^r Chokri Lamloum.

Contactée, Claudia Lauper, porte-parole de la Direction de la santé et des affaires sociales, précise: «De par la loi, un hôpital répertorié sur la liste a droit au remboursement de ses prestations stationnaires par l'assureur et le canton de résidence de la personne assurée. La part du canton se monte à 55% au moins, celle de l'assureur-maladie à 45% au maximum».

Elle précise que le Service de la santé publique est en train d'analyser les différentes offres reçues. Et d'ajouter: «Une telle structure a encore besoin d'une autorisation d'exploitation, qui peut aussi être donnée à des structures qui ne sont pas sur la liste cantonale.»

Le D^r Chokri Lamloum n'a-t-il pas peur que les patients ne soient pas au rendez-vous, si la Clinique de la Berra ne figure pas sur la fameuse liste? «Nous trouverons des solutions. Je reste très positif de nature», répond-il.

Par ailleurs, le fait d'attirer des médecins à Marly risque peut-être d'appauvrir des régions disposant de peu d'offres médicales. Le D^r Chokri Lamloum répond que le canton manque plutôt de médecins généralistes et rappelle qu'il veut réunir des spécialistes au MIC. Lui-même est plutôt ouvert à des collaborations avec d'autres établissements, précisant qu'aucune démarche n'a encore été entreprise dans ce sens.

Contactée, la présidente de Médecins Fribourg, la D^r Anouk Osiek Marmier, indique qu'il est encore trop tôt pour s'exprimer sur le projet, étant donné que la demande d'intégration à la liste hospitalière est en cours d'analyse. Quant au syndic Christophe Maillard, il assure qu'il existe à Marly une grande demande en offres médicales et salue le projet: «Nous n'aurons pas un simple quartier d'habitation, mais

un véritable écosystème.>>

<<La clinique accueillera 50 à 70 médecins>> Dr Chokri Lamloum